

Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Projet de minicentrale hydroélectrique à la 11^e chute

Séance d'information et de consultation

Tenue à la Salle du Centre sportif
de Girardville

Le 30 mai 2012

Compte rendu

par :



2825 chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy (Québec)
G1V 1Y1

TABLE DES MATIÈRES

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	1
2	PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉNERGIE COMMUNAUTAIRE DU LAC-SAINT-JEAN.....	1
3	PRÉSENTATION DU PROJET.....	2
4	PRÉSENTATION DU PROCESSUS D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE.....	2
5	PRÉSENTATION DU PROCESSUS DE PRÉCONSULTATION.....	2
6	PAUSE.....	2
7	ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS.....	3
8	FIN DE LA RENCONTRE.....	12

ANNEXES

ANNEXE 1	Liste des participants
ANNEXE 2	Ordre du jour
ANNEXE 3	Présentation PowerPoint

1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Début de la rencontre : 19 h

M. André Delisle, animateur de la séance, souhaite la bienvenue aux participants. Il présente l'ordre du jour et explique aux participants le déroulement de la soirée. La liste des présences et l'ordre du jour sont présentés aux annexes 1 et 2. La présentation PowerPoint se trouve à l'annexe 3. Il cède ensuite la parole à M. Denis Taillon, porte-parole et président du conseil d'administration de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean (ci-après la Société).

M. Taillon souhaite la bienvenue et remercie les gens de s'être déplacés pour la rencontre. Il fait état de l'importance de l'acceptabilité sociale pour les projets de la Société.

Il présente ensuite les représentants de la Société qui interviendront au cours de la séance d'information, soit M. Marc Morin, coordonnateur technique de la Société et M. Sylvain Lacasse, chargé de projet pour l'étude d'impact, de la firme AECOM.

M. Taillon note que la Société s'était présentée devant les citoyens en décembre 2009 et que son projet avait alors reçu un appui sans équivoque. Il mentionne qu'à l'occasion du processus de préconsultation qui s'amorce, la Société entend respecter les engagements qu'elle avait alors pris.

M. Delisle mentionne qu'à la suite de la présentation du projet par les représentants de la Société, une période d'échanges avec les participants permettra à ces derniers de poser leurs questions et exprimer leurs préoccupations et qu'il leur sera ensuite possible de s'inscrire aux ateliers thématiques concernant le projet qui auront lieu dans les prochaines semaines.

2 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉNERGIE COMMUNAUTAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

M. Taillon présente l'organisme de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean. Il présente les trois partenaires et décrit de quelle façon la nature publique des projets permet de générer des retombées tangibles pour la collectivité. Il aborde aussi la mission, la vision et les objectifs de la Société, soit le respect des principes de développement durable, la liaison communautaire et la transparence dans la communication des enjeux.

3 PRÉSENTATION DU PROJET

M. Taillon présente les grandes lignes du projet de minicentrale hydroélectrique à la 11^e chute ainsi que la façon dont celui-ci s'intègre dans les orientations énergétiques gouvernementales. Il aborde chacune des principales préoccupations identifiées lors des activités d'information et de consultation tenues en 2009 et lors des rencontres individuelles réalisées par l'agent de liaison communautaire.

4 PRÉSENTATION DU PROCESSUS D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

M. Taillon présente brièvement l'étude d'impact sur l'environnement en cours de réalisation. Celle-ci s'intègre dans un plus large processus d'évaluation environnementale.

5 PRÉSENTATION DU PROCESSUS DE PRÉCONSULTATION

M. Taillon explique en détail le processus de préconsultation, ainsi que les objectifs visés par la Société dans cette démarche. Il présente aussi le calendrier proposé des activités.

6 PAUSE

M. Delisle invite les participants à revenir après une pause d'une dizaine de minutes pour une période d'échanges. Il leur rappelle également la possibilité qu'ils ont de s'inscrire aux deux ateliers thématiques à venir.

7 Échanges avec les participants

M. Delisle invite les participants à poser leurs questions et à donner leurs commentaires et suggestions sur le projet. Il leur mentionne que pour le bon déroulement et la prise de notes, il serait préférable que chacun des intervenants se présente et nomme son organisme d'appartenance, le cas échéant.

Intervenant 1	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Je tiens à féliciter le promoteur pour son processus de préconsultation. J'aimerais savoir quelle vision la Société a de son avenir, en considérant le contexte actuel de surplus énergétique.</i>	<u>Denis Taillon</u> : La Société est ouverte à différents types de projets dans le domaine des énergies renouvelables. Dans le cadre des audiences publiques tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour le projet de Val-Jalbert, un participant a proposé la tenue d'un exercice de réflexion sur les différentes filières énergétiques. La Société considère qu'il s'agit d'une proposition intéressante et souhaite en ce sens mener un exercice public de planification stratégique au cours des prochains mois.

Intervenant 2	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Considérant les embâcles survenus en 2011 dans le secteur de la 11^e chute, j'aimerais savoir comment ces événements se seraient déroulés si le barrage avait déjà été en place.</i>	<p>Marc Morin : La présence de la minicentrale au fil de l'eau rendra le site moins favorable à la formation d'embâcles.</p> <p>Les installations augmenteront la capacité d'évacuation de la rivière. En d'autres mots, elles permettront de mieux évacuer les crues. Aussi, elles limiteront la génération de frasil, une cause connue de la formation des embâcles.</p>

Intervenant 3	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Quelle est la distance sur laquelle un refoulement peut être observé en amont des ouvrages de retenue?</i>	<u>Marc Morin</u> : Les ouvrages ont un impact jusqu'à 6 kilomètres en amont du barrage.
<i>Dans quelle mesure le niveau d'eau sera-t-il augmenté? Peut-on s'attendre à un rehaussement comparable aux crues printanières, alors que l'augmentation se situe entre quatre et cinq pieds?</i>	<u>Marc Morin</u> : Les conditions futures seront les mêmes que les conditions actuelles, puisqu'il s'agit d'une minicentrale au fil de l'eau. L'usage des infrastructures dépend du débit de la rivière. Le rehaussement du niveau d'eau sera minime.
<i>Cela signifie-t-il que la plage sera inondée?</i>	<p><u>Sylvain Lacasse</u> : Il y aura un rehaussement de deux pieds du niveau d'eau en été, comparativement aux conditions naturelles. Au printemps, ce sera plutôt un abaissement de deux pieds.</p> <p>Toutefois, afin de permettre aux usagers de la plage de continuer à profiter des lieux, le niveau d'eau sera diminué de deux pieds le jour, puis remonté de deux pieds la nuit.</p>
<i>Comment cette variation sera-t-elle contrôlée?</i>	<u>Sylvain Lacasse</u> : Actuellement, la plage est accessible environ 30 % du temps en période estivale. Le niveau d'exploitation sera modulé en faisant varier l'ouverture des barrages afin de permettre une utilisation plus fréquente de la plage.

Intervenant 4	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Est-il possible de nous donner un exemple des débits naturels de cette rivière, afin que nous soyons en mesure de comprendre ce que représentent les débits d'exploitation proposés?</i>	<u>Sylvain Lacasse</u> : En mai, par exemple, le débit naturel peut être d'environ 370 m ³ /s.

Intervenant 5	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p><i>Le contrat d'Hydro-Québec est d'une durée de 20 ans. Pourquoi les données financières sont-elles présentées sur une durée de 25 ans?</i></p>	<p><u>Denis Taillon</u> : Le choix d'une durée de 25 ans est justifié par des fiscalistes qui ont conseillé à la Société de présenter ses données sur une telle période, car il s'agit d'une période d'actualisation plus représentative.</p> <p>Le contrat avec Hydro-Québec est renouvelable pour une seconde période de 20 ans. La seule variable qui soit inconnue est le prix auquel l'hydroélectricité sera achetée. Les calculs réalisés sont basés sur la valeur au marché probable.</p>
<p><i>Le taux d'emprunt s'applique-t-il pour une période de 5 ans ou de 20 ans?</i></p>	<p><u>Denis Taillon</u> : Les règles municipales font en sorte que les taux d'emprunt s'appliquent normalement pour une période de 5 ans. Toutefois, la Société évalue présentement la possibilité d'un taux applicable pour une période de 10 ans, avec l'appui du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et du ministère des Finances du Québec.</p>

Intervenant 6	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Qui sera responsable de l'entretien des infrastructures récréotouristiques proposées par la Société?</i>	<u>Denis Taillon</u> : Il s'agit d'une préoccupation relevée par l'agent de liaison communautaire de la Société lors de ses rencontres avec les parties prenantes. La question a été adressée à la MRC Maria-Chapdelaine, car l'entretien de telles infrastructures ne relève ni du mandat, ni de la compétence de la Société. La MRC a confirmé, par une résolution, qu'elle assumera l'entretien de ces infrastructures. Le fin détail n'a pas encore été défini.
<i>Comment les surplus dégagés par le projet seront-ils utilisés?</i>	<u>Denis Taillon</u> : Des fonds dédiés de développement seront créés par chacun des partenaires. Ces fonds serviront à appuyer des projets de développement socio-économique. La gestion de ces fonds sera assumée par les partenaires eux-mêmes.
<i>Les grandes lignes de ce mode de fonctionnement seront-elles présentées en consultation?</i>	<u>Denis Taillon</u> : Le rythme de développement de ces fonds dépend de chacun des partenaires. La MRC Maria-Chapdelaine, par exemple, possède déjà un tel fonds, soit le fonds Péribonka.

Intervenant 7	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Est-il possible d'obtenir les valeurs actualisées?</i>	<u>Denis Taillon</u> : Oui. Cela ne change pas beaucoup les valeurs, mais nous vous fournirons les valeurs actualisées sans problème.
<i>Sera-t-il possible de patiner sur le bras est en hiver puisque la rivière sera transformée en bassin?</i>	<u>Denis Taillon</u> : Si vous êtes volontaires pour déneiger, vous serez les bienvenus.
<i>Pourquoi la TVQ n'est-elle pas considérée dans le budget?</i>	<u>Denis Taillon</u> : Nous n'intégrons pas les taxes à nos calculs, car elles nous sont automatiquement remboursées par le gouvernement. Cela nous évite de les calculer dans les dépenses, puis dans les revenus.

Intervenant 8	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Pourquoi le niveau d'eau doit-il varier? Au barrage de Mistassini, le niveau d'eau est toujours le même.</i>	<u>Marc Morin</u> : Au barrage de Mistassini, il n'y a pas d'intérêt à faire varier le niveau d'eau. Ici, il est souhaitable de faire varier le niveau pour permettre aux villégiateurs d'accéder à la plage le plus souvent possible.
<i>Ne serait-il pas nécessaire de créer un réservoir pour avoir de l'eau même en cas de sécheresse?</i>	<u>Marc Morin</u> : Nous n'accumulons pas d'eau avec une minicentrale au fil de l'eau. S'il n'y a pas assez d'eau, il n'y a pas d'énergie produite.
<i>Puisque la minicentrale produira de l'électricité, les résidents à proximité pourront-ils bénéficier de cette énergie?</i>	<u>Marc Morin</u> : Le promoteur n'a pas le droit de vendre l'énergie à un autre bénéficiaire qu'Hydro-Québec. Toutefois, le projet pourrait faciliter la distribution locale pour Hydro-Québec.

Intervenant 9	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<i>Qu'entendez-vous par véhicule léger lorsque vous référez aux véhicules légers qui pourront utiliser le pont?</i>	<u>Denis Taillon</u> : Les véhicules récréatifs, comme les motoneiges et les VTT, ainsi que les véhicules d'entretien des installations pourront circuler sur le pont.
<i>Quelle est la différence d'élévation entre la 11^e chute et le cran serré, situé en amont?</i>	<u>Sylvain Lacasse</u> : Nous notons la question et vous reviendrons avec la réponse lors des ateliers thématiques.

8 FIN DE LA RENCONTRE

M. Taillon conclut en soulignant qu'il est très heureux de la participation à la soirée. Il souligne le lien de confiance qui s'est installé au fil du temps entre la Société et la population. Il invite les participants à s'inscrire aux ateliers thématiques.

M. Delisle remercie les participants de leur présence et de leur participation.

Fin de la séance : 21 h 50

Julie Malo-Sauvé
Rapporteuse

Annexe 1
Liste des participants

PRÉSENCES À LA SÉANCE D'INFORMATION DU 28 FÉVRIER 2011

Participants

M. Achile Boudreault, Girardville
M. Alain Boulanger, Girardville
Mme Anne Malamoud, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Mme Anne-Marie Lemieux, Société de gestion environnementale de Dolbeau-Mistassini

M. Bastien Brassard, Dolbeau-Mistassini
M. Carl Boudreault, Girardville
M. Daniel Prévost, Albanel
M. Dany Gaudreault, Albanel
M. Dany Gaudreault, Girardville
M. David Cleary, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Denis Desmeules, Girardville
M. Denis Fortin, Dolbeau-Mistassini
M. Denis Gauthier, Girardville
M. Denis Paré, Albanel
Mme Dolorès Doucet
M. Elzéar Lalancette, Girardville
M. Gaston Dufour, Girardville
M. Gaston Gagnon, Albanel
M. Jacques Fournier, Girardville
M. Jacques Potvin, MRC Maria-Chapdelaine
M. Jacques St-Laurent, Girardville
M. Jacques Verrier, Girardville
M. Jean-Guy Fontaine, Girardville
M. Jean-Louis Gagnon, Girardville
M. Jean-Paul David, Normandin
M. Jean-Pierre Boivin, MRC Maria-Chapdelaine
M. Jean-Roch Doucet, Albanel
M. Jocelyn Mailloux, Girardville
Mme Lisette Simard, Girardville
M. Louis Potvin, Le Quotidien
M. Marc Prévost, Girardville
M. Marcel Bolduc, Girardville
Mme Marianne Lavoie, Girardville
M. Martin Mailhot, Roberval
M. Michel Asselin, Girardville
M. Michel Bouchard, Normandin
M. Michel Perreault, Girardville
Mme Monique Paquet
M. Normand Fontaine, Girardville
M. Normand Schmitt, Notre-Dame-de-Lorette

Mme Pauline Bolduc, Girardville
M. Régis Thibeault, Girardville
M. Serge Dufour, Notre-Dame-de-Lorette
M. Serge Potvin, Girardville
M. Serge Tremblay, Nouvelles Hebdo
M. Stanley Doucet, Girardville
M. Stéphane Guay, Mashteuiatsh
M. Vital Doucet, Girardville

Pour la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

M. Denis Taillon, porte-parole et président du conseil d'administration
M. Marc Morin, coordonnateur technique
M. Sylvain Lacasse, chargé de projet de l'étude d'impact (AECOM)
M. Alexandre Gauthier, agent de liaison communautaire
Mme Karine Paul, adjointe administrative

Pour *Transfert Environnement*

M. André Delisle, animateur
M. Cédric Bourgeois, rapporteur
Mme Julie Malo-Sauvé, rapporteuse

Annexe 2
Ordre du jour



PROJET DE MINICENTRALE HYDROÉLECTRIQUE À LA 11^E CHUTE

**Séance publique d'information et de consultation
Mercredi 30 mai 2012 à 19 h**

**Salle du Centre sportif de Girardville
425, avenue Brisson**

ORDRE DU JOUR

18 h 30	Accueil et identification
19 h	Ouverture par André Delisle, animateur
19 h 05	Mot de bienvenue par Denis Taillon, porte-parole et président du conseil d'administration
19 h 10	Présentation des représentants de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean
19 h 15	Exposé sur le projet : <i>Projet de minicentrale hydroélectrique à la 11^e chute</i> par Denis Taillon, porte-parole et président du conseil d'administration
20 h	Pause
20 h 15	Période d'échanges avec les participants
21 h	Inscription aux ateliers thématiques

Annexe 3
Présentation PowerPoint



Contenu

- La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean
- Le projet de minicentrale
- L'évaluation environnementale
- La préconsultation

La Société

Pour le milieu, par le milieu



- Des projets publics à 100 %
- Avec trois partenaires régionaux :
 - Pejuakaniulnuatsh Takuhikan
 - MRC Maria-Chapdelaine
 - MRC Domaine-du-Roy
- Des retombées tangibles pour la collectivité



La région servie par le projet

Notre mission

Utiliser l'énergie renouvelable comme levier de développement



- Favoriser le développement et la mise en œuvre des potentiels **énergétiques renouvelables** sur le territoire de ses partenaires
- Développer des projets stimulant le **développement économique local**
- Générer des **revenus d'exploitation** servant de levier de développement économique

Notre vision

Une approche communautaire et de développement durable



Être un modèle d'organisme centré sur l'acceptabilité sociale

Pour mettre en œuvre cette vision, la Société adhère aux objectifs suivants :

- Le respect des principes du développement durable
- La liaison avec la communauté
- La transparence dans la communication des enjeux



Nos projets



Les projets de minicentrales en développement

La rivière Quietcheuan, à Val-Jalbert



La rivière Mistassini, dans le secteur de la 11e chute



Une conjoncture favorable

Des projets à la hauteur des exigences



□ Stratégie énergétique du Québec 2006-2015

- Relancer et accélérer le développement de notre patrimoine hydroélectrique
- Accorder une plus grande place aux communautés locales et régionales et aux nations autochtones
- Utiliser davantage l'énergie comme levier de développement économique
- Innover en énergie

□ Programme d'achat par Hydro-Québec

Les critères déterminants :

- Appui du milieu :
- Projets communautaires et autochtones
- Retombées locales

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute



□ Une minicentrale au fil de l'eau

- 18,3 mégawatts produits, soit la consommation en énergie de 3 600 foyers



(Source : www.berd.net)

Un modèle communautaire unique

L'intérêt citoyen au coeur des projets



□ L'acceptabilité sociale, un critère incontournable pour Hydro-Québec

□ Soirées d'information et de consultation en 2009

- Ont confirmé l'intérêt de la collectivité au projet
- Ont permis de cerner les préoccupations et enjeux citoyens



□ Préconsultation pour le projet Val-Jalbert

- A permis de bonifier le projet à l'image du milieu
- A permis au public de s'approprier le projet

PLAN DES INFRASTRUCTURES



Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute

Les principales préoccupations identifiées



□ Sources d'identification des préoccupations citoyennes

- Agent de liaison communautaire
- Rencontres individuelles avec les parties prenantes
- Discussions avec les municipalités et la MRC
- Soirées d'information et de consultation (2009)

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute

Les principales préoccupations identifiées



□ Les principales préoccupations identifiées

- Aspect visuel de la chute
- Développement des activités récréotouristiques et maintien de la villégiature
- Embâcles
- Faune aquatique
- Mise en valeur et accès au site de la 11^e chute
- Retombées et bénéfices pour la collectivité

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute Les principales préoccupations identifiées



□ Aspect visuel de la chute

- Travail en étroite collaboration avec les résidents et les villégiateurs
- Approche méthodologique basée sur une appréciation quantitative et qualitative
- Proposition d'un débit esthétique de 10 mètres cubes par seconde (m³/s)

15

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute Les principales préoccupations identifiées



□ Embâcles

- Réduction des risques d'embâcles et d'inondations par les excavations en rivière et les ouvrages d'évacuation
 - Bief amont : Amélioration de la capacité à évacuer les glaces et maintien d'un niveau d'eau inférieur aux conditions actuelles en période de crues printanières
 - Bief aval : Réduction de la génération de frazil

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute Les principales préoccupations identifiées



□ Mise en valeur et accès au site de la 11^e chute

- Faible empreinte visuelle de la minicentrale
Exemples : Intégration du poste électrique à l'intérieur de la centrale, restauration du site après construction, déboisement restreint au minimum
- Centrale au fil de l'eau
- Meilleur accès au site
- Lien entre les deux rives

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute Les principales préoccupations identifiées



□ Développement des activités récréotouristiques et maintien de la villégiature

- Aménagement d'un Parc Écotouristique pour faciliter les activités de plein air, incluant :
 - Débarcadères et voies d'accès
 - Sites pour le canot-camping
 - Sentiers pédestres
 - Infrastructures légères
 - Site d'interprétation sur la minicentrale

16

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute Les principales préoccupations identifiées



□ Faune aquatique

Périodes	Débits réservés	Caractéristiques
Du 1 ^{er} mai au 15 juin	70 m ³ /sec	Débit printanier pour maintenir les conditions de fraie
De 16 juin au 30 septembre	13,25 m ³ /s (jour) 3,25 m ³ /s (nuit)	Débit esthétique Débit écologique
De 1 ^{er} octobre au 30 avril	3,25 m ³ /s*	Débit minimum requis pour maintenir la quantité et la qualité de l'habitat et pour assurer le cycle vital du poisson (débit écologique)

*Des rencontres sont prévues auprès de divers ministères (MDEP, MARN, MPO) afin de valider le débit écologique proposé.

16

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute Les principales préoccupations identifiées



□ Retombées et bénéfices pour la collectivité

- Création de fonds dédiés par les partenaires
- Plan de maximisation des retombées économiques locales
- Emplois directs créés dans la région :
 - Construction : 100 emplois pour une période de deux ans (201 années-personnes)
 - Opérations annuelles : un emploi permanent pour l'opération de la centrale
- Développement d'une expertise locale et régionale

17

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute Les principales préoccupations identifiées



- **Coût du projet : 68,1 millions**
- **Surplus anticipés** (Moyenne annuelle calculée sur 25 ans)

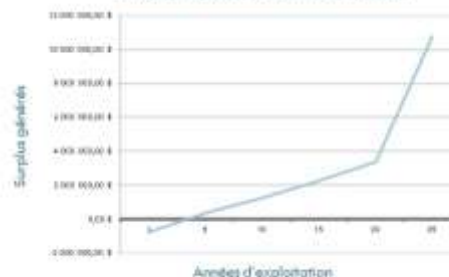
- Peluokamuluvatsi Takuhikan	1 131 835 \$
- MRC Domaine-du-Roy	830 682 \$
- MRC Mario-Chapdelaine	830 682 \$
- Municipalité de Girardville	184 596 \$
- Municipalité de Notre-Dame-De-Lorette	184 596 \$

19

Le projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e chute Les principales préoccupations identifiées



Surplus générés au fil du temps



20

Un calendrier réaliste



Étapes de réalisation

Dépôt de l'avis de projet	Automne 2009
Acceptation du projet par Hydro-Québec	Été 2010
Amorce de l'étude d'impact	Été 2010
Processus de préconsultation	En cours
Dépôt de l'étude d'impact	Été 2012
Examen public du BAPE	Automne-Hiver 2012
Décret d'autorisation	Printemps 2013
Construction	2013-2014
Début de l'exploitation de la minicentrale	2015

21

L'étude d'impact

Une évaluation environnementale indépendante



Son contenu :

- **Justification du projet**
- **Description du milieu**
 - Milieu physique - stabilité des berges, qualité de l'eau de surface, débits de la rivière, etc.
 - Milieu biologique - végétation riveraine et aquatique, habitat du poisson, espèces à statut particulier, etc.
 - Milieu humain - affectation du territoire, milieu socio-économique, archéologie et patrimoine, etc.
 - Paysage

22

L'étude d'impact

Une évaluation environnementale indépendante



Son contenu (suite) :

- **Identification et évaluation des impacts**
 - Exemples d'impacts appréhendés liés aux activités de construction
 - Impacts sur les riverains
 - Qualité de l'eau
 - Déboisement
 - Exemples d'impacts liés à l'exploitation de la minicentrale
 - Aspect visuel de la chute
 - Poissons
- **Mesures d'atténuation**
- **Mesures de surveillance et de suivi**

23

La préconsultation

Une contribution citoyenne à l'étude d'impact



Un processus volontaire de consultation qui vise à :

- Informer la communauté sur le projet et ses impacts appréhendés
- Connaître les préoccupations et les opinions des participants
- Valider et compléter l'évaluation préliminaire des impacts du projet
- Bonifier le rapport de l'étude d'impact et le projet

24

La préconsultation

Répondre aux attentes du milieu

Société	Projet	Étude d'impact	Préconsultation
---------	--------	----------------	------------------------

Processus en trois étapes :

1- Séance d'information et de consultation

- Présentation du projet et de la démarche de préconsultation

2- Ateliers thématiques

- Raison d'être du projet et infrastructures proposées
- Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées

3- Séance de validation des résultats

28

La préconsultation

Les résultats

Société	Projet	Étude d'impact	Préconsultation
---------	--------	----------------	------------------------

Intégration au projet

- Les résultats permettront d'intégrer les recommandations et préoccupations des citoyens à l'étude d'impact sur l'environnement
- Les résultats validés serviront à compléter le projet en fonction de l'apport citoyen

Dans la conduite de ses projets, la Société s'engage à :

- maintenir la transparence dans ses communications, notamment par la diffusion de l'information sur le site internet, incluant les résultats des suivis environnementaux;
- veiller à l'amélioration continue du projet

29

La préconsultation

Le calendrier

Société	Projet	Étude d'impact	Préconsultation
---------	--------	----------------	------------------------

Séance d'information et de consultation

Mercredi 30 mai 2012 – 19h
Salle du centre sportif
425, avenue Brisson
Girardville

1^{er} atelier Raison d'être du projet et infrastructures proposées

Mardi 19 juin 2012 – 19h
Édifice municipal
22, rue Principale
Notre-Dame-de-Lorette

2^e atelier Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées

Mardi 21 août 2012 – 19h
Dolbeau-Mistassini
Salle à déterminer

Séance de validation des résultats

Mercredi 12 septembre 2012 – 19h
Salle du centre sportif

30

Inscription aux ateliers

Société	Projet	Étude d'impact	Préconsultation
---------	--------	----------------	------------------------

Atelier 1 : Raison d'être et infrastructures proposées

Mardi 19 juin 2012, 19 h

Notre-Dame-de-Lorette

- La raison d'être du projet : le développement des énergies renouvelables en tant que levier de développement économique
- Les infrastructures proposées : la description et le fonctionnement des constructions intégrées au projet

Atelier 2 : Impacts appréhendés et mesures d'atténuation envisagées

Mardi 21 août 2012, 19 h

Dolbeau-Mistassini

- Les impacts environnementaux et sociaux liés au développement du projet
- Les mesures d'atténuation, les études menées sur le terrain et les mesures de collaboration et de contribution au milieu

31

